



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 103424

Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les difficultés rencontrées par les opérateurs de logements sociaux pour obtenir le paiement des subventions déjà engagées sur la ligne budgétaire unique (LBU). En effet, les modalités de paiement des subventions LBU imposent pour l'opérateur l'avance systématique des subventions LBU sur sa trésorerie propre. Or, en l'état actuel des délais de paiement et des sommes non mandatées, les cycles d'encaissement et de décaissement des fonds sont totalement déséquilibrés et ne permettent pas une gestion sereine des opérateurs. Aussi il souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre afin de répondre à ce problème chronique d'insuffisance des crédits de paiement sur le secteur sensible du logement social.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103424

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9503